

PROTOCOLE DE REPRISE AU COLLEGE DU PARC

Crise sanitaire COVID-19

1

Points liminaires

Ce document a été réalisé en application du protocole sanitaire émis par le Ministère de l'Education Nationale.

*Ce document constitue une modification du règlement intérieur du collège. S'agissant d'un document réglementaire, présenté et voté au conseil d'administration, venant modifier l'ordonnancement juridique, **il s'impose à tous** et peut être la base pour le règlement d'un litige entre tiers. Il pourra relever du conseil de discipline pour les élèves.*

Ce protocole est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction de l'évaluation régulière de sa pertinence et de l'évolution de la crise sanitaire.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
<i>La ligne directrice que se donne la communauté éducative du collège du Parc</i>	3
<i>Cadre juridique et institutionnel du présent protocole</i>	3
<i>La capacité d'accueil du collège</i>	3
<i>Attitudes à appliquer par tous les membres de la communauté éducative en toutes circonstances</i>	4
I - LA SÉCURITÉ SANITAIRE	5
<i>Les consommables pour l'ensemble de la communauté éducative.....</i>	5
<i>Les locaux de l'établissement.....</i>	5
<i>Les personnels</i>	5
<i>Les élèves.....</i>	5
<i>Les familles.....</i>	6
<i>Les livraisons</i>	6
II. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	7
<i>Grands principes d'organisation</i>	7
<i>Organisation de la semaine - Grille horaire de la journée.....</i>	7
<i>Contenus et activités proposées au collège.....</i>	7
III. L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN	8
IV. LA COMMUNICATION	9
V. LES ANNEXES.....	10
1. <i>Le calendrier provisoire de la fin de l'année scolaire 2019-2020.....</i>	10
2. <i>Les principes de nettoyage et de désinfection mis en œuvre</i>	11
3. <i>Périodicité et modalités du lavage des mains obligatoires</i>	12
4. <i>Protocole applicable pour enlever et remettre son masque.....</i>	12
5. <i>L'accueil des élèves dans les différents lieux de l'établissement</i>	14
6. <i>Le rôle essentiel des familles</i>	23
7. <i>Les consignes aux personnels</i>	24
8. <i>L'accueil des personnes extérieures.....</i>	27
9. <i>Le volet éducatif et pédagogique</i>	29
10. <i>Les engagements et partenariats.....</i>	30
11. <i>L'accompagnement et le soutien.....</i>	31
12. <i>La gestion des cas COVID-19 (Adulte - Élève) ➡ Lire également pages 32 à 35.....</i>	31

PRÉAMBULE

Le présent protocole présente les modalités de la réouverture du collège du Parc après la période de confinement dans le respect du protocole sanitaire national publié le 4 mai 2020 par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Il décline au regard des spécificités locales de l'établissement l'ensemble des recommandations du guide national. Il organise et met en œuvre les modalités pratiques de la réouverture en donnant des repères précis à tous les membres de la communauté éducative.

La ligne directrice que se donne la communauté éducative du collège du Parc

- 🔊 **Un objectif** : la sécurité sanitaire et la sérénité de chaque membre de la communauté éducative
- 🔊 **Un principe** : la progressivité de la reprise et le maintien de l'enseignement à distance
- 🔊 **Une éthique** : la responsabilité de chaque membre de la communauté éducative
- 🔊 **Cinq principes fondamentaux** qui doivent devenir des repères essentiels :
 - le maintien de la distanciation physique
 - l'application stricte des gestes barrière
 - la limitation du brassage des élèves
 - le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
 - la formation, l'information et la communication

3



En l'absence d'un des critères énoncés dans ce protocole, le chef d'établissement ne pouvant garantir strictement la sécurité sanitaire de chaque membre de la communauté éducative, le collège ne serait alors pas en mesure d'ouvrir aux élèves.

Cadre juridique et institutionnel du présent protocole

- Le protocole sanitaire national de réouverture des établissements secondaires du 4 mai 2020
- La circulaire du 4 mai 2020 relative à la réouverture des écoles et des établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages
- La circulaire du 7 mai 2020 relative au renforcement de l'accompagnement des personnels pour la réouverture progressive des écoles et des établissements d'enseignement
- La fiche responsabilité COVID-19 (DAJ A) relative à la responsabilité de l'Etat, des collectivités territoriales, des chefs d'établissement et des personnels
- L'avis du comité scientifique du 24 avril 2020
- Les directives académiques
- Les recommandations et directives départementales

La capacité d'accueil du collège

Le respect strict des 5 principes fondamentaux est en lien direct avec la capacité d'accueil du collège. Trois points sont saillants dans la définition de cette capacité d'accueil :

- les superficies disponibles des locaux
- la charge de travail des agents de la collectivité territoriale
- les personnels d'éducation, d'enseignement et d'encadrement disponibles

Jusqu'au 7 juillet 2020, une décision en adéquation avec notre ligne directrice:

un accueil maximal de 9 groupes classes de 15 élèves par jour
l'utilisation unique de la moitié des locaux de l'établissement pour les élèves
une réorganisation temporelle de la journée et la fermeture de l'établissement aux élèves le mercredi

Le ministre de l'éducation nationale a laissé le choix aux familles du retour de leur enfant au collège. **Toutefois, l'instruction reste obligatoire et le suivi de l'enseignement à distance une exigence relevant de l'obligation d'assiduité.**

Le retour des élèves au collège se fait selon un ordre de priorités en fonction du calendrier de reprise défini par le ministère de l'éducation nationale et le recteur d'académie.

→ A partir du 2 juin 2020, les élèves des classes de 6ème et de 5ème

→ A partir du 8 juin, les élèves des classes de 4ème et de 3ème

→ Une alternance est prévue afin d'accueillir le plus grand nombre au regard de notre capacité d'accueil



Ne sont pas autorisés à se rendre au collège les enfants considérés à risques de graves complications médicales face au COVID-19 (prendre contact avec son médecin traitant) ni, bien évidemment, les enfants éventuellement porteurs du virus ou en contact avec une personne porteuse du virus. Les enfants présentant également d'autres symptômes de maladies courantes et banales (rhume, gastroentérite, etc.) seront également invités à rester chez eux

4

Attitudes à appliquer par tous les membres de la communauté éducative en toutes circonstances

- 👂 Le port du masque
- 👂 Le respect strict des gestes barrière
- 👂 La distance physique d'au moins 1 mètre lorsque cela est possible
- 👂 Le lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou dans la mesure où les mains ne sont pas souillées, à l'aide de gel hydro-alcoolique (le gel désinfecte mais ne nettoie pas)
- 👂 Le respect des sens de circulation

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- 
Se laver très régulièrement les mains
- 
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- 
Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- 
Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

I - LA SÉCURITÉ SANITAIRE

En lien avec les recommandations du protocole sanitaire national, **différentes mesures sont prises au sein du collège pour assurer la sécurité sanitaire de tous.**

Toute précision utile se trouve en annexes

Les consommables pour l'ensemble de la communauté éducative

- ↔ Savon antibactérien
- ↔ Essuie-mains jetables (sèche-main "Dyson "interdit)
- ↔ Mouchoirs en papier dans les salles de classe
- ↔ Gel hydro-alcoolique

Les locaux de l'établissement

- ↔ Le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour
- ↔ Les sanitaires sont nettoyés et désinfectés au minimum 4 fois par jour
- ↔ Les surfaces fréquemment utilisées et les points de contact (interrupteur, poignées de porte, poignées de fenêtre, etc.) sont désinfectés plusieurs fois par jour. Les rampes d'escaliers seront neutralisées.
- ↔ L'aération des locaux est réalisée avant et après chaque nettoyage puis régulièrement tout au long de la journée (au moins 15 minutes toutes les 2 heures)
- ↔ Les portes des salles de classe restent en permanence ouvertes durant les cours
- ↔ Les portes des accès restent ouvertes lors des grands mouvements de circulation
- ↔ Les salles de classe, les bureaux et les sanitaires des personnels sont équipés de kit de désinfection pour assurer un nettoyage régulier tout au long de la journée par l'ensemble des personnels
- ↔ Un sens de circulation est mis en place afin d'éviter les croisements inutiles et le brassage constant des personnes

Les personnels

- ↔ Les personnels sont formés aux gestes barrière et des notions sur la connaissance des virus leur seront également données via un parcours de formation Magistère mis en place par le MEN. Une formation au bio-nettoyage est également assurée.
- ↔ Le port du masque pour les personnels est obligatoire en présence des élèves. Il pourra être retiré hors de leur présence dès lors où la distance physique sera respectée.
- ↔ L'établissement dote ses personnels d'une visière de protection en complément du masque fourni par l'employeur
- ↔ Lorsque les réapprovisionnements seront possibles, chaque personnel sera doté d'un kit de nettoyage personnel pour la désinfection systématique du poste de travail, du matériel commun et des points de contact. NB : les claviers d'ordinateur sont protégés par du plastique alimentaire facilitant la désinfection régulière.
- ↔ L'accès aux espaces communs est réglementé et limité à un certain nombre de personne en fonction de la surface d'accueil

Les élèves

- ↔ Les élèves sont formés aux gestes barrière et une séance d'éducation à la santé sera également assurée.
- ↔ Le port du masque est obligatoire pour les élèves tout au long de la journée. Il ne pourra être retiré que sur demande de l'enseignant ou d'un adulte de l'établissement et selon le protocole établi (Cf. annexe 4 p. 13)

- ↪ Dans la limite de son stock, l'établissement pourra mettre à disposition des élèves qui n'en auraient pas un masque jetable
- ↪ Les accès à l'établissement et aux différents lieux d'activités sont réglementés et organisés de façon à limiter les croisements trop importants et le brassage des groupes
- ↪ Le déplacement des élèves est systématiquement encadré par un adulte (enseignants, personnel de vie scolaire)
- ↪ Le lavage des mains est organisé tout au long de la journée selon les modalités précisées en annexe 3 (p.13)
- ↪ Le fonctionnement de la demi-pension est revu au regard des préconisations sanitaires
- ↪ Les salles de classes sont réaménagées afin de respecter la distance physique d'un mètre
- ↪ Les élèves seront toujours dans la même salle lors de leur présence dans l'établissement et conserveront, durant la journée, la même place
- ↪ Le groupe classe constitué au début de la reprise des cours restera le même jusqu'à la fin de l'année scolaire. Des arrivées pourront avoir lieu dans la limite des 15 places définies mais aucun changement de groupe ne sera réalisé.
- ↪ Un livret explicatif du protocole est fourni à chaque élève

Les familles

- ↪ L'accès à l'établissement pour les familles n'est pas autorisé. Les démarches se feront préférentiellement par téléphone ou mail. Dans le cas où ces dernières ne pourraient se réaliser par ces moyens, un RDV serait pris avant tout venue au collège. Des consignes spécifiques seront alors données
- ↪ Un livret explicatif sera fourni aux élèves
- ↪ Des consignes sont données aux parents afin de préparer au mieux leur enfant au retour au collège (Cf. annexe 6 p.24)

Les livraisons

Le protocole de sécurité de l'établissement est modifié comme suit :

"Les livraisons effectuées au sein du collège de Bletterans par toute entreprise extérieure doivent être réalisées dans le strict respect des consignes sanitaires énoncées ci-dessous afin de pallier les risques liés au COVID-19"

- ↪ Remise et signature des documents de transports et de livraison sans contact entre les personnes
- ↪ Colis déposé à l'accueil de l'établissement ou sur le quai de livraison prédéfini
- ↪ En cas de contact impératif, les gestes barrière, la distance physique et le port du masque sont respectés scrupuleusement

II. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Grands principes d'organisation



Fonctionnement en alternance et en "décalé" dans la journée en fonction des niveaux
Les activités organisées au collège le sont sur la base du travail demandé en distanciel



1 salle - 1 groupe classe / 1 table - 1 élève

Groupe classe respecté

Demi-pension assurée



Pas d'étude

Pas de dispositif devoirs faits

Pas de club ni d'AS

7

Organisation de la semaine - Grille horaire de la journée

Horaires	Lundi – Mardi		Mercredi	Jeudi - Vendredi	
	6 ^{ème} + ULIS le mardi	4 ^{ème}		5 ^{ème} + ULIS le Jeudi	3 ^{ème}
8h – 8h30	ACCUEIL	ACCUEIL	Fermeture aux élèves Nettoyage approfondi des salles Réunions de concertation	ACCUEIL	ACCUEIL
8h30	1h30	2h		1h30	2h
10h	PAUSE			PAUSE	
10h30 – 11h	1h30	PAUSE		1h30	PAUSE
12h	REPAS ACCUEIL EXTERNES (13H25-13H30)	1h30		REPAS ACCUEIL EXTERNES (13H25-13H30)	1h30
12h30		REPAS ACCUEIL EXTERNES (13H55 – 14H)			
13h30	1h30	1h30		1h30	1h30
14h	PAUSE	1h30		PAUSE	1h30
15h – 15h30	PAUSE	PAUSE		PAUSE	PAUSE
15h30 – 16h	1h30	PAUSE		1h30	PAUSE
17h		1h		1h	

Si la demande de reprise dépasse les 15 élèves par classe, la constitution de 2 groupes classe sera alors effectuée et une alternance organisée pour le niveau : G1 les deux jours concernés en semaine paire et G2 les deux jours concernés en semaine impaire.

L'accueil des élèves en début d'après-midi se fait STRICTEMENT sur le créneau horaire défini. Aucun attroupement ne sera toléré devant l'établissement.

Contenus et activités proposées au collège

↪ Au regard du caractère particulier du retour des élèves au collège du fait des contraintes sanitaires et de l'alternance mise en place, les cours disciplinaires ne pourront se tenir normalement et selon l'emploi du temps qui a été donné en septembre 2019.

- ☞ *Un nouvel emploi du temps est constitué. Dans la mesure du possible, ce sont les professeurs de l'équipe pédagogique de la classe qui interviennent. Une attention particulière sera accordée aux enseignements de français et de mathématiques (auxquels toutes les disciplines contribuent) et à la présence d'une séance avec le professeur principal.*
- ☞ *Le centre d'information et de documentation ré-ouvrira ses portes en septembre 2020 selon des modalités à préciser au regard de l'évolution des conditions sanitaires. Le retour des prêts pourra être réalisé à partir du 2.06.2020 (Cf. annexe 5 p.23)*

Cas particulier de l'EPS

Le protocole sanitaire s'applique en tout lieu, à l'intérieur du collège comme à l'extérieur, durant l'ensemble des activités proposées par les enseignants.

Lors des activités physiques et sportives, le respect des gestes barrière et la distance physique prennent toute leur importance.

Les enseignants d'EPS proposeront des activités d'intensité modérée afin de concilier pratique sportive et contraintes liées au respect du protocole sanitaire. Seules des activités individuelles sans utilisation de matériel collectif seront proposées.

8

- ☞ *Les élèves doivent venir directement en tenue de sport au collège*
- ☞ *Prévoir un petit sac dans lequel on peut mettre une bouteille d'eau supplémentaire étiquetée au nom de l'élève (pas de remplissage aux robinets collectifs), un sac en plastique propre étiqueté au nom de l'élève pour entreposer son masque et éventuellement un tee-shirt de rechange*
- ☞ *Les élèves vont en cours d'EPS avec leur masque. Sur demande de l'enseignant ce dernier pourra être enlevé en fonction de la pratique et de la distance physique recommandée (5 à 10 mètres impératifs pour une activité modérée).*

Précisions sur les salles de classe

- ☞ *Pour des raisons de nettoyage trop complexe au jour d'aujourd'hui, l'accès aux salles dites "spécialisées" ne sera pas autorisée (salles informatique, arts plastiques, technologie, sciences)*
- ☞ *En classe, respect strict des places indiquées*
- ☞ *Les affaires sont laissées toute la journée dans la classe ; l'utilisation des casiers n'est pas autorisée*

En cas de problème majeur avec un élève durant le temps de classe, aucun élève ne devant sortir seul de la salle, l'enseignant peut appeler :

- ☞ *Soit par l'alerte « problème avec un élève » de Pronote en sélectionnant les destinataires (CPE, Principale adjointe et chef établissement)*
- ☞ *Soit par un appel téléphonique au secrétariat ou la vie scolaire (téléphone interne ou téléphone portable)*

III. L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN

La période que nous vivons depuis le mois de mars 2020 est une période inédite qui bouleverse à bien des égards nos repères, nos modes de vie, nos relations, nos états émotionnels, notre façon de travailler, nos missions.

Chacun d'entre nous vit cette situation de manière différente et les répercussions, les besoins sont aussi nombreux que nous sommes de membres de cette communauté éducative.

Ainsi, il convient de mettre tout en œuvre pour que chaque personne, qu'elle soit élève, personnel ou parent puisse trouver l'accompagnement qui réponde à ses besoins.

La vigilance de tous doit également être de mise pour veiller au bien-être de chacun. Notre bienveillance, notre empathie, notre solidarité, notre écoute seront nos forces. Fatigue, épuisement, repli sur soi, anxiété, tristesse sont quelques-uns des signes qui doivent alerter et être relayés.

L'intervention auprès des personnels d'un psychologue partenaire de l'académie de Besançon pourra être envisagée au besoin.

Dispositif/Personne ressource	Niveau d'action	Téléphone	Public cible	Remarques
Infirmière scolaire	Collège	03.84.85.02.37	Tout membre de la communauté éducative	Selon les besoins, elle sera en mesure de guider vers le dispositif pertinent
L'équipe de direction	Collège	03.84.85.02.37	Tout membre de la communauté éducative	Selon les besoins, elle sera en mesure de guider vers le dispositif pertinent
Espace d'accueil et d'écoute de la MGEN	National à déclinaison locale	0805.500.005	Personnels de l'éducation nationale	Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Les autres dispositifs pouvant être sollicités sont rappelés en annexe 11 p.32.

IV. LA COMMUNICATION

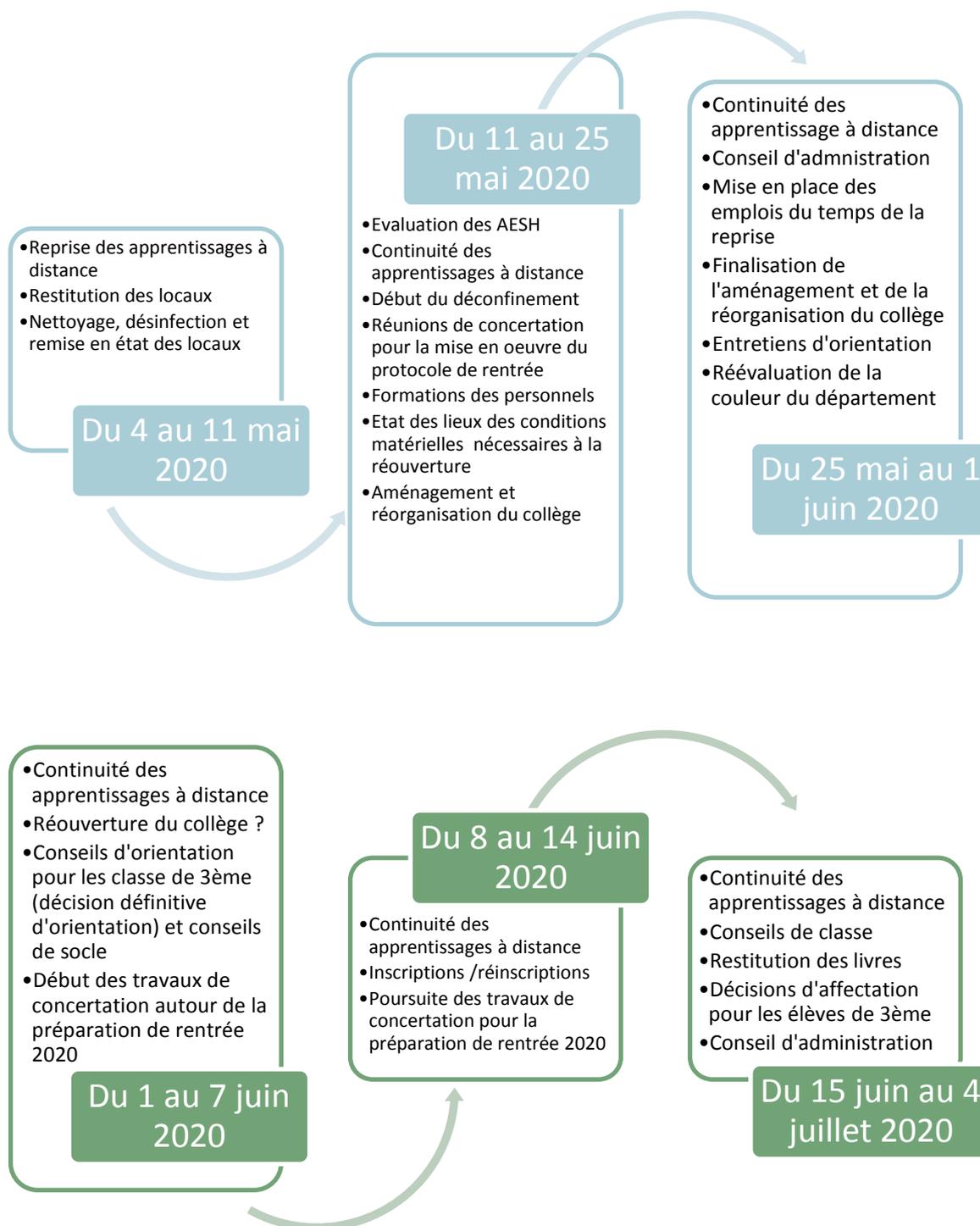
La communication est un élément essentiel de la réussite de ce protocole sanitaire. La bonne information de chaque membre de la communauté éducative ainsi que de ses partenaires repose sur la mise en place d'une communication simple et pertinente.

Pour cela, la mobilisation de l'ensemble des canaux de communication du collège seront mobilisés via différents supports.

Canal de communication	Type d'information transmise Supports privilégiés
Le site du collège	Toute information en lien avec la crise sanitaire (collective, individuelle, générale, spécifique) → Affichage → Vidéos via l'affichage dynamique → Formation / information orale → Support papier (à éviter dans la mesure du possible)
Le site Pronote	Information générale → documents d'appui, → liens URL → vidéos Message à caractère individuel → avec ou sans documents d'appui
L'ENT de l'établissement	Informations générales et collectives (en appui du site Pronote) → documents d'appui → liens URL → vidéos
La page Facebook de l'établissement	Information ponctuelle à transmettre rapidement → contenu seul
Courrier électronique	Information à caractère individuel → documents d'appui → liens URL → autres
Appel téléphonique	Information à caractère individuel urgente
SMS	Information à caractère individuel urgente

V. LES ANNEXES

1. Le calendrier provisoire de la fin de l'année scolaire 2019-2020



2. Les principes de nettoyage et de désinfection mis en œuvre

	Actions mises en place	Impératifs	Remarques
Halls et couloirs (circulation)	Nettoyage et désinfection	1 fois par jour	Action réalisée par les agents le matin
Salles de classe	Nettoyage et désinfection	1 fois par jour	Action réalisée par les agents le matin
	Aération	Le matin avant l'arrivée des élèves 15 minutes toutes les 2 heures Le soir au départ des élèves	Action réalisée par les agents le matin Action réalisée par les personnels d'éducation et d'enseignement en journée et au départ
	Points de contact	Le matin avant l'arrivée des élèves A chaque changement de personnels dans la salle de classe	Action réalisée par les agents le matin Action réalisée par les personnels d'éducation et d'enseignement en journée
Bureaux (y compris infirmerie)	Nettoyage et désinfection	1 fois par jour	Action réalisée par les agents le matin
	Aération	Le matin avant l'arrivée des personnels 15 minutes toutes les 2 heures Le soir au départ des personnels	Action réalisée le matin par les agents Action réalisée en journée par les personnels
	Points de contact	Le matin avant l'arrivée des personnels Régulièrement tout au long de la journée	Action réalisée le matin par les agents Action réalisée en journée par les personnels
Salles des professeurs	Nettoyage et désinfection	1 fois par jour	Action réalisée par les agents le matin
	Aération	Le matin avant l'arrivée des personnels 15 minutes toutes les 2 heures Le soir au départ des personnels	Action réalisée le matin par les agents Action réalisée en journée par les personnels
	Points de contact	Le matin avant l'arrivée des personnels Régulièrement tout au long de la journée	Action réalisée le matin par les agents Action réalisée en journée par les personnels
Sanitaires	Nettoyage et désinfection des sols	1 fois par jour	Action réalisée par les agents le matin
	Nettoyage, désinfection (sanitaires, lavabos, points de contacts)	Au minimum 4 fois par jour pour les sanitaires élèves	Pour les sanitaires des personnels : du matériel sera à disposition avant et après chaque utilisation pour une désinfection de tous les points contact (poignée de porte, interrupteur, chasse d'eau, cuvette)
	Réapprovisionnement en savon, papier, essuie-mains	Aussi souvent que nécessaire	Action réalisée par les agents
	Aération	Au minimum 4 fois par jour en plus de la ventilation mécanique	Aération par courant d'air au moyen des portes du couloir donnant sur l'extérieur
Espaces de réunion	Nettoyage et désinfection	1 fois par jour Après chaque utilisation (hors sols)	Action réalisée par les agents le matin Action réalisée par les personnels utilisateurs après chaque réunion
Cas particulier des claviers d'ordinateur	Protection par film alimentaire et désinfection	En début de journée puis après chaque utilisation	Action réalisée le matin par les agents Action réalisée par les personnels utilisateurs après chaque utilisation La protection sera changée tous les 2 jours
Points contact des espaces de circulation	Nettoyage et désinfection	Plusieurs fois par jour	Actions réalisées conjointement entre les agents et les personnels d'éducation
Espace de restauration	Nettoyage et désinfection des tables et des chaises	3 fois par jour Avant le 1 ^{er} service, entre les 2 services, après le 2 ^{ème} service	Actions réalisées par les agents
	Nettoyage et désinfection des sols	1 fois par jour après le service	Action réalisée par les agents
Cuisine	Nettoyage et désinfection	Selon le protocole en cours	Action réalisée par les agents

3. Périodicité et modalités du lavage des mains obligatoires

TÉMPORALITÉ	MODALITÉS	MÉTHODOLOGIE DU LAVAGE DES MAINS
ARRIVÉE AU COLLÈGE	GEL	<p>9 étapes pour bien se laver les mains</p> <p>1 Utiliser du savon</p> <p>2 Paume contre paume</p> <p>3 Dos de la main</p> <p>4 Doigts entrelacés</p> <p>5 Base des pouces</p> <p>6 Ongles et articulations</p> <p>7 Poignets</p> <p>8 Rinçage</p> <p>9 Séchage</p>
ARRIVÉE EN CLASSE	GEL	
APRÈS LA RÉCRÉATION	SAVON/GEL	
AVANT LE REPAS	GEL	
APRÈS LE REPAS	SAVON OBLIGATOIRE	
ARRIVÉE POUR LES EXTERNES	GEL	
ARRIVÉE EN CLASSE	GEL	
APRÈS LA RÉCRÉATION	SAVON/GEL	
AVANT ET APRÈS CHAQUE PASSAGE AUX TOILETTES	SAVON	
AVANT ET APRÈS CHAQUE MANIPULATION DU MASQUE	GEL	
APRÈS S'ÊTRE MOUCHÉ(E)	GEL	
AVANT LE DÉPART DU COLLÈGE	GEL	
AU RETOUR A LA MAISON	SAVON	

4. Protocole applicable pour enlever et remettre son masque

Pour enlever mon masque

- L'enseignant vient me donner du gel hydro-alcoolique
- Je me frictionne les mains durant 30 secondes
- J'enlève mon masque doucement en le prenant par les élastiques et le dépose dans le sac plastique propre
- L'enseignant me redonne du gel hydro-alcoolique et je me frictionne les mains durant 30 secondes.

Pour remettre mon masque, la procédure est la même :

- L'enseignant vient me donner du gel hydro-alcoolique
- Je me frictionne les mains durant 30 secondes
- Je mets mon masque en le prenant doucement dans le sac par les élastiques
- L'enseignant me redonne du gel hydro-alcoolique et je me frictionne les mains durant 30 secondes.

Une vidéo explicative

<https://youtu.be/T7x0TF1Jaa4>

COMMENT BIEN UTILISER UN MASQUE

LE BON SENS

REPÉRER LES INDICES

MARQUAGE "EXT" ? BAGUETTE RIGIDE ?

TOUJOURS LES PLIS VERS LE BAS

METTRE SON MASQUE

 SE LAVER LES MAINS
 PLACER L'ÉLASTIQUE DERRIÈRE L'OREILLE
 COUVRIR LE HAUT DU NEZ LE BAS DU MENTON
 PINCER LE NEZ POUR COLLER AU VISAGE

UNE FOIS MIS **INTERDIT** DE TOUCHER LE MASQUE | UTILISATION MAX 4H

ENLEVER SON MASQUE

 RETIRER LE PAR LES ÉLASTIQUES

À LA POUCELLE

MASQUES JETABLES

DANS UN SACHET + DANS LA POUCELLE

À LA MACHINE

MASQUES EN TISSU

SE LAVER LES MAINS

60°/30 min + SECHE LINGE + REPASSAGE

@EMILIEN_PONCON

#RestezChezVous

Comment utiliser un masque correctement ?

Source: Organisation mondiale de la Santé

Avant de mettre un masque :

Se nettoyer les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou du savon et de l'eau.

Pendant que vous portez le masque :

- Couvrez votre bouche et votre nez. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'espace entre votre visage et le masque.
- Évitez de toucher le masque. Si vous le faites, nettoyez-vous les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou du savon et de l'eau.
- Remplacez le masque par un nouveau dès qu'il est humide. **Ne réutilisez pas les masques à usage unique.**

Pour jeter le masque :

- Retirez le masque par les cordelettes. **Ne touchez pas le devant du masque.**
- Jetez le masque **immédiatement** après dans un bac fermé.
- Nettoyez vos mains avec un désinfectant à base d'alcool ou du savon et de l'eau.



Consignes élèves



Je garde mon masque toute la demie journée, je le jette au moment du repas.



Je respecte une distance d'au moins un mètre entre les autres et moi à chaque instant, dans chaque lieu.



Je me lave les mains, a minima :

- A l'arrivée au collège
- Avant de rentrer en classe
- Avant et après chaque repas
- Avant et après chaque passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Avant et après chaque manipulation du masque
- Avant le départ du collège
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée à la maison.



Je veille au respect des gestes barrière pour me protéger et protéger les autres :

- Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- Saluer sans se serrer la main ;
- Ne pas s'embrasser



J'ai toujours cours dans le même secteur par demi journée.

J'utilise toujours le même chemin pour m'y rendre. Je ne vais pas à mon casier

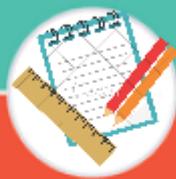


Je reste toujours à la même place dans la salle de classe.



Je me déplace de la salle de classe à la cour avec un adulte.

Je me range dans la cour à mon repère de classe.



Je n'échange aucun matériel avec un camarade



J'amène ma propre gourde, ou une petite bouteille d'eau



Pendant la récréation, je maintiens les gestes barrière et la distanciation physique.

Pas de jeux de balle et de contact et tout ce qui implique des échanges d'objets.

La salle de classe

Mémo parents

- Je m'assure que mon enfant a 2 masques propres pour se rendre au collège (le 2ème étant dans un sac en plastique). Si l'élève utilise les transports, il doit le porter.
- Je confie à mon enfant des mouchoirs en papier jetables, un sac plastique hermétique en cas d'utilisation d'un masque réutilisable et une gourde (ou une bouteille plastique) et du gel hydro-alcoolique si possible.
- Je surveille l'apparition de symptôme chez mon enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte au collège (la température doit être inférieure à 37,8°C).

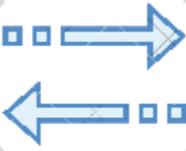


L'arrivée au collège

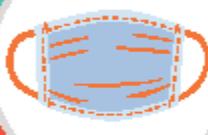




Se déplacer dans le collège



Respect du sens de circulation défini



Port du masque à chaque déplacement



Limiter les croisements



Les portes restent ouvertes durant les déplacements



Mise en place d'une signalétique facile et compréhensible par tous



Respect en toutes circonstances de la distance physique d'un mètre au moins



Heures des pauses et des récréations décalées au besoin



Entrée dans l'établissement par plusieurs accès au besoin



Lister les intervenants extérieurs pour leur fournir les consignes

Pour info

Des zones d'attente pourront être définies au besoin afin de limiter les croisements



La récréation



Je me lave les mains avant le retour en classe.

Je respecte les consignes et l'ordre de passage indiqué par le surveillant. En remontant en classe, je ne touche à rien



Les bancs sont interdits
Je ne les utilise pas

Je respecte

Le sens de circulation ou les priorités de circulation indiquée

Le planning et le temps de la récréation

Je ne retourne pas à l'intérieur des bâtiments en dehors du temps du passage aux sanitaires

J'attends que l'enseignant vienne me chercher pour retourner en classe



Les jeux de ballons ne sont pas autorisés



Je respecte scrupuleusement les gestes barrières

Je laisse un mètre entre moi et mon camarade



Je porte mon masque et je ne le touche pas car je risque :
de contaminer mes mains
de contaminer mon masque

Pour info

- ✓ Un planning est organisé afin d'éviter les croisements des classes et des élèves
- ✓ Le lavage des mains est organisé avant le retour en classe
- ✓ Le départ et le retour en classe se font sous la surveillance de l'enseignant. Les gestes barrière et la distance physique d'un mètre sont respectés
- ✓ En cas de mauvais temps, une pause est organisée en intérieur (si possible ailleurs que dans la classe) afin de favoriser l'aération des locaux
- ✓ Le temps des récréations est adapté (nombre d'élèves, présence d'adultes, etc.)



Les salles de classes



Je respecte le plan de classe



Respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables - bureau compris (environ 4m² par élève)



Eviter les installations de tables en face à face



Neutraliser le matériel et le mobilier non nécessaire



Eloigner les tables des portes
Laisser les portes ouvertes si possible



Limiter les déplacements dans la classe



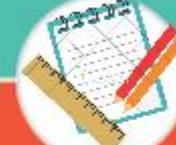
Veiller à limiter les croisements à l'intérieur de la classe



Port du masque systématique, pour les élèves et les personnels



Assurer l'aération de la salle autant que possible, systématiquement aux intercours



Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs



Je range mes affaires en fin de cours pour faciliter le nettoyage par les salles de classe



Le déplacement des élèves hors de la classe s'effectue avec un adulte

PRINCIPE

1 salle = 1 groupe

Chaque élève garde le même emplacement tout au long de la journée



Point névralgique de la mise en place de ce protocole de reprise, les sanitaires font l'objet d'une attention particulière et sont source d'un surcroît de travail important pour les agents de la collectivité territoriale. Il est IMPERATIF pour tous de respecter encore plus que d'habitude ce lieu en adoptant un comportement civique exemplaire. Ce faisant le travail des agents et la sécurité de chacun seront préservés.



Les sanitaires toilettes

collège
du Parc **E**

académie
Besançon

19



Je me lave les mains, a minima :

- A l'arrivée au collège
- Avant de rentrer en classe
- Avant et après chaque repas
- Avant et après chaque passage aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Avant et après chaque manipulation du masque
- Avant le départ du collège
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée à la maison.

9 étapes pour bien se laver les mains



Un surveillant contrôle l'accès aux sanitaires.

Il s'assure de la bonne mise en place des consignes sanitaires.



Il ne faut pas stationner dans les toilettes

Pour info

- Les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1 m ou neutralisés
- Nettoyage approfondi quotidien (4 fois par jour minimum) et désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées
- Aération régulière par ventilation mécanique et création d'un courant d'air aussi souvent que possible
- Evacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidiennement
- Approvisionnement régulier des consommables des toilettes (savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique, ...)



La demi pension



Je me lave les mains à l'entrée dans le réfectoire.



Je garde mon masque jusqu'à l'entrée dans la salle de restauration

A l'entrée, je peux déposer mon plateau pour ôter mon masque et le mettre, s'il est jetable dans la poubelle prévue à cet effet.

Si mon masque est lavable, je le glisse dans un sac hermétique.



Il n'est pas possible d'utiliser le micro-onde.



Je ne partage pas mes couverts et ma nourriture avec mes camarades.



Je m'installe uniquement à la place indiquée par le surveillant en suivant le sens de circulation

Je ne me déplace pas pendant le temps du repas.



Je mets mon nouveau masque avant de quitter le réfectoire.



Pour boire, j'utilise le pichet d'eau qui est à ma place et qui m'est réservé. Je le débarrasse lorsque je m'en vais.

S'il n'y a pas de pichet, je demande à l'adulte qui est en salle pour avoir de l'eau.



Je demande à quitter la table

Le surveillant vient me donner du gel pour que je puisse mettre mon masque. Je débarrasse mon plateau en suivant le sens de circulation



Je ne passe pas ma carte de self.

On me donnera directement un plateau avec le verre, les couverts, la serviette et le pain



Après être sorti du réfectoire, je passe aux sanitaires pour me laver les mains en respectant les consignes données par le surveillant

Pour info

- La salle de restauration accueillera au maximum 60 élèves.
- Entre chaque élève, tables et chaises seront nettoyées.
- Le masque ne pouvant être porté plus de 4h, le moment de la restauration permettra le changement de masque.

PROTOCOLE DE PASSAGE À LA DEMI-PENSION

Pour aller manger

1. Je me présente dans la zone d'attente avec mon masque
2. Je me désinfecte les mains à l'aide du gel hydro-alcoolique
3. Je ne passe pas ma carte
4. Un plateau "prêt" composé d'un verre, des couverts, de la serviette et du pain sera à récupérer
5. Le personnel me donnera au fur et à mesure les plats
6. A la sortie de la ligne, je dépose mon plateau sur la table située à gauche
7. Je retire mon masque, le jette dans la poubelle ou le mets dans son sac plastique s'il est lavable
8. Je me désinfecte les mains à l'aide du gel hydro-alcoolique
9. Je m'installe à la place indiquée par l'adulte présent en suivant le sens de circulation

Lorsque j'ai fini mon repas

1. Je demande à sortir de table
2. L'adulte présent vient avec du gel pour que je puisse me désinfecter les mains
3. Je mets mon masque propre
4. Je débarrasse mon plateau avec le pichet selon le sens de circulation

Un marquage au sol pourra être réalisé pour faciliter le respect du sens de circulation

L'accueil au CDI

Phase 1 : Pas d'ouverture au public sur juin 2020

Pas d'ouverture des locaux au public au regard du protocole sanitaire

Poursuite du CDI virtuel, ajout de ressources sur E-sidoc, le site du CDI <https://0390004t.esidoc.fr/> et communication sur le site du collège

CDI ambulant, mise en place d'un service de retour des documents empruntés : le professeur documentaliste se déplacera dans les classes selon un planning défini par ses soins

Les livres sont rendus dans une boîte/carton puis déposés en salle de quarantaine, le foyer. Temps de décontamination : 10 jours.

Bilan des séances d'Éducation aux médias et à l'information (EMI) par un questionnaire numérique pour tous les élèves de 6èmes

Club journal virtuel pour finaliser le numéro du troisième trimestre

Phase 2 : Un CDI ambulant, ouvert sous conditions - objectif : septembre 2020

Phase 3 : Le CDI « d'après » la crise / date indéterminée

Retour à une activité « normale » enrichie des enseignements tirés des périodes de confinement et de déconfinement.

Les autres lieux d'accueil spécifiques

	Actions mises en place	Impératifs	Remarques
Accueil des élèves en vie scolaire	Vitre en plexiglas posée sur la banque d'accueil	A mettre en place avant toute réouverture au public	
	1 seul personnel présent au bureau	Limiter le nombre de personnes présentes au même moment et la manipulation du matériel commun par plusieurs personnes	Retravailler l'emploi du temps en concertation avec les personnels au besoin
	Création d'une zone d'attente à l'extérieur du bureau	Matérialiser la zone et la distance d'un mètre par un marquage au sol et une signalétique claire	
Accueil à l'infirmierie	Création d'une zone d'attente à l'extérieur de l'infirmierie	Matérialiser la zone et la distance d'un mètre par un marquage au sol et une signalétique claire	
	Création d'une zone de confinement (cas suspect)	Bien identifier la zone de confinement, la faire connaître. Mettre en place une signalétique claire.	Application du protocole "gestion d'un cas COVID" (Cf. infra) Protocole de nettoyage et de désinfection
Accueil au secrétariat	Vitre en plexiglas posée sur la banque d'accueil	A mettre en place avant toute réouverture au public	
	Création d'une zone d'attente à l'extérieur du bureau	Matérialiser la zone et la distance d'un mètre par un marquage au sol et une signalétique claire	Privilégier la communication à distance Privilégier l'accueil sur RDV Le protocole de sortie anticipée des élèves est suspendu jusqu'à nouvel ordre
Accueil à la direction	Création d'une zone d'attente à l'extérieur du bureau	Matérialiser la zone et la distance d'un mètre par un marquage au sol et une signalétique claire	Privilégier la communication à distance ou en extérieur Privilégier l'accueil sur RDV



Je suis parent, comment préparer la reprise ?



1. J'explique le protocole à mon enfant
2. Je lui fournis deux masques par jour
3. Mon enfant arrive au collège en portant un des masques
4. Je lui fournis deux sacs plastique ; un pour protéger le masque propre, un autre pour mettre le masque utilisé
5. Je veille au bon entretien et au lavage strict des masques réutilisables (60°C, séchage en machine si possible et repassage si nécessaire)
6. Je lui fournis une petite bouteille d'eau ou une gourde car le port du masque peut assécher la bouche (interdiction de boire au robinet)
7. Je lui fournis des mouchoirs jetables
8. Je m'assure avec lui qu'il a tout son matériel scolaire
9. Je prends sa température le matin : plus de 37.8°C, je le garde à la maison et consulte un médecin
10. Je l'amène à l'heure précise et viens le chercher à l'heure précise
11. Les rassemblements devant le collège ne sont plus autorisés (élèves, familles)
12. Si mon enfant ne vient pas, j'en informe la vie scolaire



Consignes personnels



Je garde mon masque toute la journée, je le change au bout de 4 heures



Je respecte une distance d'au moins un mètre entre les autres et moi à chaque instant, dans chaque lieu.



Je me lave les mains à minima :

A l'arrivée au collège
Avant de rentrer en classe
Avant et après chaque repas
Avant et après chaque passage aux toilettes
Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
Avant et après chaque manipulation de masque
Avant de partir du collège
Après être rentré(e) chez soi



J'applique et je veille au respect des gestes barrière pour me protéger et protéger les autres :

- Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- Saluer sans se serrer la main ;
- Ne pas s'embrasser



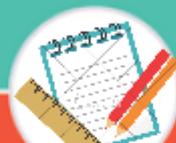
Séparation physique (vitre) avec les visiteurs notamment en vie scolaire et au secrétariat.



Je rappelle régulièrement les consignes



Je prends ma température avant de venir sur l'établissement et reste chez moi si cette dernière est = ou supérieure à 37.8°C



J'évite dans la mesure du possible tout échange de documents et matériel et tout utilisation de matériel commun



Je limite mes déplacements et mon accès aux lieux communs



J'identifie l'espace dédié à l'accueil d'un cas suspect COVID-19

Je connais les protocoles de gestion des cas suspects COVID -19

IMPORTANT

Je mets en place et je respecte les protocoles de nettoyage individuels :

- Le poste de travail utilisé
- Le matériel commun utilisé
- Les zones de contact de la salle de classe, de la salle de réunion, de la salle repos
- Les sanitaires personnels





Salle de repos et de travail des personnels



Salle des professeurs, espace de travail : 7 personnes maximum en même temps

Salle des professeurs, espace de repos : 3 personnes maximum en même temps

Salle "café-réunion" du pôle administratif : pas plus de 5 personnes dans la salle au même moment

Salle "café" des agents : proscrite - utilisation de la salle de restauration



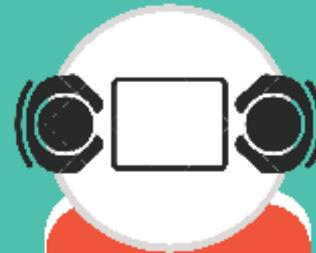
Les bureaux



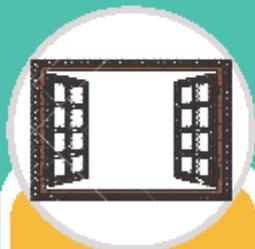
Je porte un masque
lorsque je ne peux
respecter la
distance physique



J'utilise du gel
hydroalcoolique au
besoin



Eviter de s'asseoir
face à face



Aération des
locaux
régulièrement et
au moins 15
minutes



Désinfection
régulière du
matériel commun



Eviter l'échange de
documents et de
nourriture
ou
bien se laver les
mains ensuite



L'accueil des familles



Privilégier la communication à distance



Privilégier l'accueil en extérieur en respectant la distance physique



RDV impératif à toute rencontre



Présence de gel hydro-alcoolique à l'accueil pour les usagers



Je porte un masque en toute circonstance



Eviter l'échange de documents ou bien se laver les mains ensuite



Les livraisons



Remise et signature des documents de transports et de livraisons sans contact entre les personnes



Les colis doivent être laissés dans l'espace dédié (temps d'attente) sans échange de signature

Permettre la continuité de l'activité de l'établissement en toute sécurité



En cas de contact impératif, je respecte scrupuleusement les gestes barrières et la distance physique



Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque COVID-19

9. Le volet éducatif et pédagogique

	Actions mises en place	Impératifs	Remarques
Avant le retour des élèves	Continuité de l'activité pédagogique en distanciel	Répondre au droit à l'instruction pour chaque élève	Appui des AED et AESH pour assurer le suivi des élèves et plus particulièrement les élèves qui seraient en difficultés ou décrocheurs
	Accueil des enfants « prioritaires »	Répondre si possible à 100 % à la demande	Une collaboration avec les collègues environnants peut être faite pour répondre à la demande
	Formation des personnels	Gestes barrière Virus Bio-nettoyage	Gestes barrière + virus : Une formation via Magistère sera envoyée aux enseignants Des notions au bio-nettoyage seront apportées par l'agent référent de l'établissement
	Temps de concertation	Equipe disciplinaire Equipe pédagogique Equipe projet	Mettre en place un travail approfondi de concertation pour assurer le suivi des élèves lors de la reprise et lors de la rentrée de septembre
	Préparation organisationnelle du collège	Le collège doit être prêt pour une reprise au 2.06.2020	Chaque membre de la communauté éducative peut participer à la mise en place des modalités d'accueil retenues (marquage, balisage, organisation des salles, etc.)
	Réunion des instances	Réunion de travail sur le protocole Conseil d'administration	20.05.2020 25.05.2020
La première journée de reprise	Ecouter	Prise en compte des dimensions sociale, psycho-affective et familiale de chaque élève Retour sur expérience	Planifier un temps d'échange qui pourra être reconduit par la suite pour permettre à chacun de s'exprimer sur son vécu. Relais indispensables au besoin : l'infirmière scolaire, le psychologue de l'éducation nationale
	Former	Gestes barrière Education à la santé (Virus)	L'infirmière assurera la formation aux gestes barrière aidée au besoin par un enseignant Les professeurs de SVT pourront utilement préparer un point sur les virus (divers supports à disposition / site e-bugs, etc.)
	Informier	Le protocole sanitaire doit être connu de tous	Un livret sera donnée aux élèves et aux familles
	Restaurer le lien	Prendre le temps nécessaire pour sécuriser, rassurer	La coupure a été longue et nécessite un temps d'adaptation
	Se réappropriier son collège	La visite de l'établissement permettra de percevoir les changements, se créer de nouveaux repères et faciliter l'acquisition de nouveaux réflexes	Une visite virtuelle envoyée en amont sera un excellent préambule à cette visite
L'organisation d'une journée type	Mise en place d'une nouvelle organisation	Faciliter la mise en place d'un nouvel EDT Permettre l'acquisition rapide de nouveaux repères Répondre à la contrainte du taux d'encadrement	

10. Les engagements et partenariats

L'établissement, avec l'aide du conseil départemental, met à la disposition des personnels et des usagers du gel hydro alcoolique en complément des points d'eau permettant de se laver les mains à l'eau et au savon.

Le collège, avec l'aide du FabLab de Commenailles, dote chaque personnel de l'établissement (toute catégorie confondue) d'une visière qui viendra en complément du masque. Cette dernière sera nominative et devra être entretenue et désinfectée chaque jour par le personnel.

Le FabLab de Commenailles met également à disposition du collège un prototype de distributeur automatique de gel hydro-alcoolique à des fins de tests grandeur nature.

Le collège met également à disposition de chaque personnel un "kit de nettoyage" lui permettant de pourvoir à la désinfection de son poste de travail, du matériel commun utilisé et des zones de contact. Ce kit sera affecté à une salle de classe puis des kits individuels seront donnés dès que l'approvisionnement sera de nouveau possible.

Dans la mesure de ses possibilités et de la limite de l'approvisionnement qu'il aura pu avoir, le collège mettra des masques jetables à la disposition des enfants qui en auraient besoin.

11. L'accompagnement et le soutien

RAPPEL DES DISPOSITIFS D'AIDE, D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN QUI PEUVENT ÊTRE SOLlicitÉS PAR ALLEURS



Dispositif d'aide à distance accessible pendant l'épidémie de covid-19

119 Allo Enfance en Danger (SNATED)

39 19 Violence Femmes Info

Quoi ?	Quand ?	Téléphone	Pour qui ?
Info Coronavirus France	Numéro vert 7j/7 24h/24	0 800 130 00	Tout public
Cellule d'urgence médico psychologique du Jura (CUMP) ou PUMP (permanence d'urgence médico psychologique)	7j/7 de 8h30 à 18h00	03 84 82 81 35	Soutien psychologique de tout public en lien avec l'épidémie Covid-19
Plateforme académie de Besançon	Du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9h00 à 12h00 et 14h à 17h00	09 72 63 62 25	Numéro à destination des familles concernant des questions liées aux examens, concours, à l'orientation, à la continuité pédagogique...
		09 72 63 62 26	Numéro à destination des personnels de l'académie de Besançon concernant des questions d'ordre administratif, sanitaire, social, psychologique...
CMP enfant Lons le Saunier	Du lundi au jeudi de 9h à 17h Vendredi 9h à 16h	03 84 47 10 67	Cellule à disposition des parents, enfants, adolescents, suivi dans le pôle ou orienté par professionnels de l'éducation nationale (médecin, infirmier, psychologue et AS) via l'adresse mail : Ce.sante.dsden39@ac-besancon.fr
CMP enfant Dole		03 84 82 59 46	
Téléconsultation psychologique « ma cabane »	Du lundi au vendredi de 8h à 18h	01 82 88 23 28	Ecoute par psychologue et orthophonistes de parents en détresse suite au confinement
Plateforme Enfance & Covid	du lundi au samedi 10h à 18h	0 805 827 827.	Plateforme de soutien à la parentalité face au confinement, avec des fiches pratiques, des vidéos, des informations www.enfance-et-covid.org

Suicide Ecoute	Coût d'une communication locale 7j/7 24h/24	01 45 39 40 00	Ecoute des personnes en grande souffrance psychologique ou confrontées au suicide de leur entourage https://suicide-ecoute.fr
Fil Santé Jeunes	Tous les jours de 9h à 23h	0 800 235 236 Depuis un portable : 01 44 93 30 74	Pour les 12/25 ans http://www.filsantejeunes.com/
UNAFAM (union nationale des amis des familles de personnes atteintes de maladie et/ou handicap psychique) du Jura	Ligne nationale ouverte du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18 h (17h le vendredi)	Numéro national : 01 42 63 03 03	Service anonyme et gratuit assuré par des psychologues Pour les familles
SOS Amitiés	Permanence d'écoute téléphonique 24h/24, 7j/7. Permanence d'écoute par tchat tous les soirs de 19 h à 23 h ou par mail (réponse sous 48h maximum). 7j/7 de 8h à 20h	Au niveau local les coordonnées téléphoniques 03.81.52.17.17.	Service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile. Site internet : www.sos-amitie.org
Croix rouge écoute	7j/7 de 8h à 20h Appel et service gratuits	0 800 858 858 09.70.28.30.00	La croix rouge met en place un numéro d'écoute et livraison solidaire à destination des personnes vulnérables et souffrant d'isolement social https://www.croix-rouge.fr/Nos-actions/Action-sociale/Ecoute-acces-aux-droits/Croix-Rouge-Ecoute-service-de-soutien-psychologique-par
SOS écoute	Numéro national 24h/24 et 7j/7	0890 505 052 (0.80 €/min + prix appel)	Écoute des personnes en grande souffrance psychologique ou / et de leur entourage Site internet : sosecoute.fr
Le Phare parents /enfants	Numéro national lundi au vendredi de 10h à 17h	01 43 46 00 62	Écoute des parents confrontés au mal être et au suicide des jeunes Mail : vivre@phare.org ou cavaoupas@phare.org
solidarite-numerique.fr	Numéro national	01 70 772 372	Besoin d'aide pour les démarches en ligne #Covid19

12. La gestion des cas COVID-19 (Adulte - Élève) Lire également pages 32 à 35

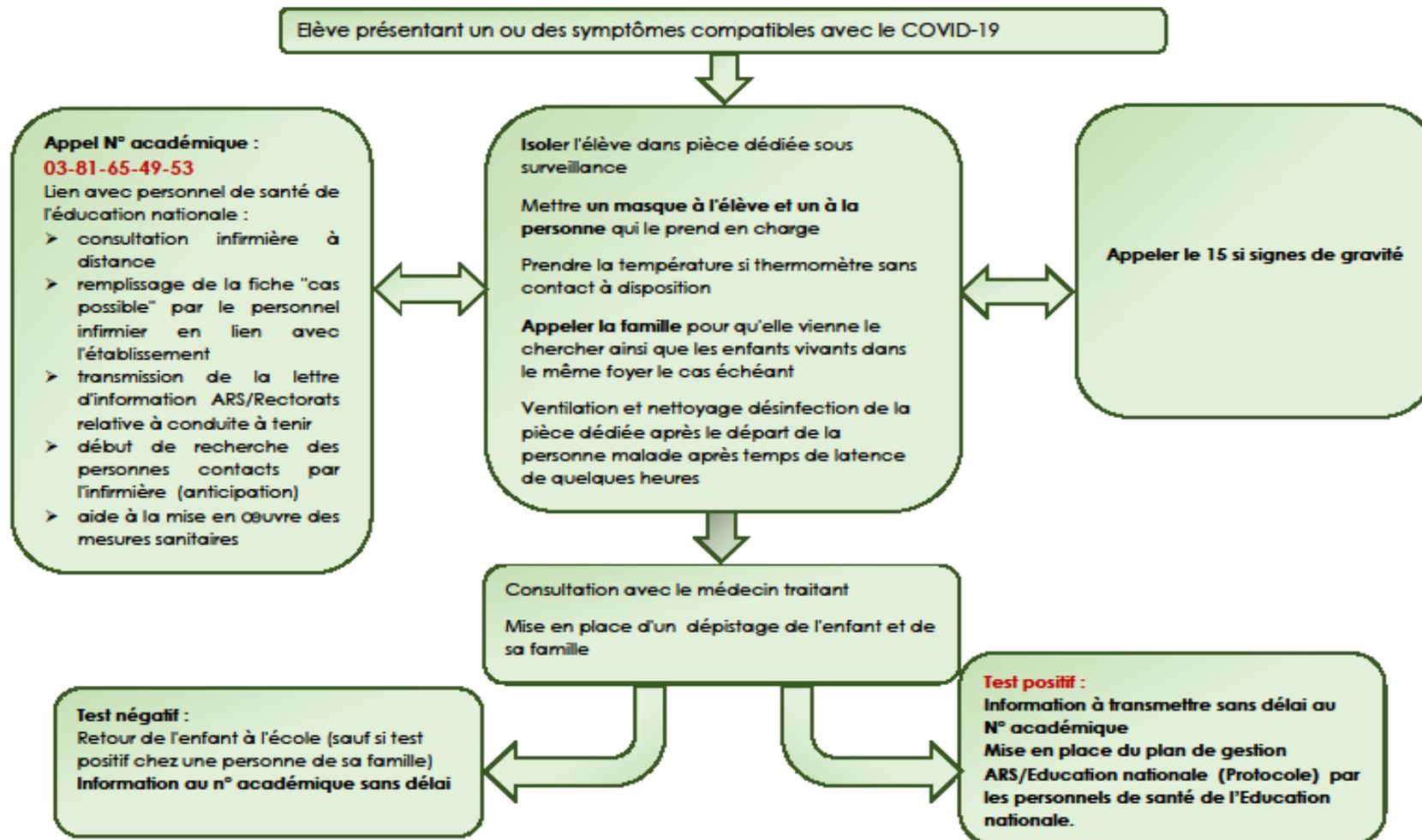
La prise en charge et la gestion des personnes présentant un ou plusieurs symptômes évocateurs de la COVID-19 sont définies strictement par le protocole sanitaire national et l'ARS.

Les procédures à suivre sont jointes ci-après.



Le lieu de confinement du collège se situe dans l'espace infirmerie : dernière pièce au fond à gauche.

Protocole de prise en charge d'un élève symptomatique présent dans l'école ou l'établissement



Document élaboré le 09-05-2020 par Marie Jeanne CHOULOT et Barbara CONSCIENCE, médecin et infirmière conseillères techniques auprès du Recteur

COVID-19 : GESTION DES ELEVES SYMPTOMATIQUES EN MILIEU SCOLAIRE
(Présents au sein des établissements ou suite à appel des parents si à domicile)

Situation n°1

*Un personnel infirmier est présent au sein de votre établissement
(Collèges et lycées)*

Le contacter pour prise en charge de l'élève malade

Conformément à la procédure de partenariat ARS/Rectorats relative aux modalités d'analyse et de gestion des élèves symptomatiques dans le cadre de la crise sanitaire à Covid-19 à partir du 11 mai 2020, le professionnel de santé :

- ✓ assurera une consultation infirmière auprès de l'élève concerné ;
- ✓ appellera la cellule CORONAGIR au N° académique dédié :
03.81.65.49.53.
- ✓ s'assurera que les parents ont bien été destinataires de la lettre d'information ARS/Rectorats relative à la conduite à tenir ;
- ✓ assurera une première identification de personnes contacts à risque en lien avec le médecin de l'Education nationale et les autorités sanitaires à l'ARS
- ✓ apportera son expertise dans la sécurisation des mesures sanitaires, en lien avec le médecin de l'Education nationale.

Situation n° 2

*Un personnel infirmier est rattaché à votre établissement et joignable à distance par téléphone
(Écoles du secteur de rattachement ou collègue si professionnel affecté sur 2 établissements ou professionnel en télétravail)*

Appeler la cellule CORONAGIR au n° académique dédié
03.81.65.49.53
qui vous mettra en relation le personnel infirmier disponible.

Conformément à la procédure de partenariat ARS/Rectorats relative aux modalités d'analyse et de gestion des élèves symptomatiques dans le cadre de la crise sanitaire à Covid-19 à partir du 11 mai 2020, le professionnel de santé :

- ✓ assurera une consultation infirmière à distance auprès de l'élève ;
- ✓ s'assurera que les parents ont bien été destinataires de la lettre d'information ARS/Rectorats relative à la conduite à tenir ;
- ✓ assurera une première identification de personnes contacts à risque en lien avec le médecin de l'Education nationale et les autorités sanitaires à l'ARS
- ✓ apportera son expertise dans la sécurisation des mesures sanitaires, en lien avec le médecin de l'Education nationale.

Situation n° 3

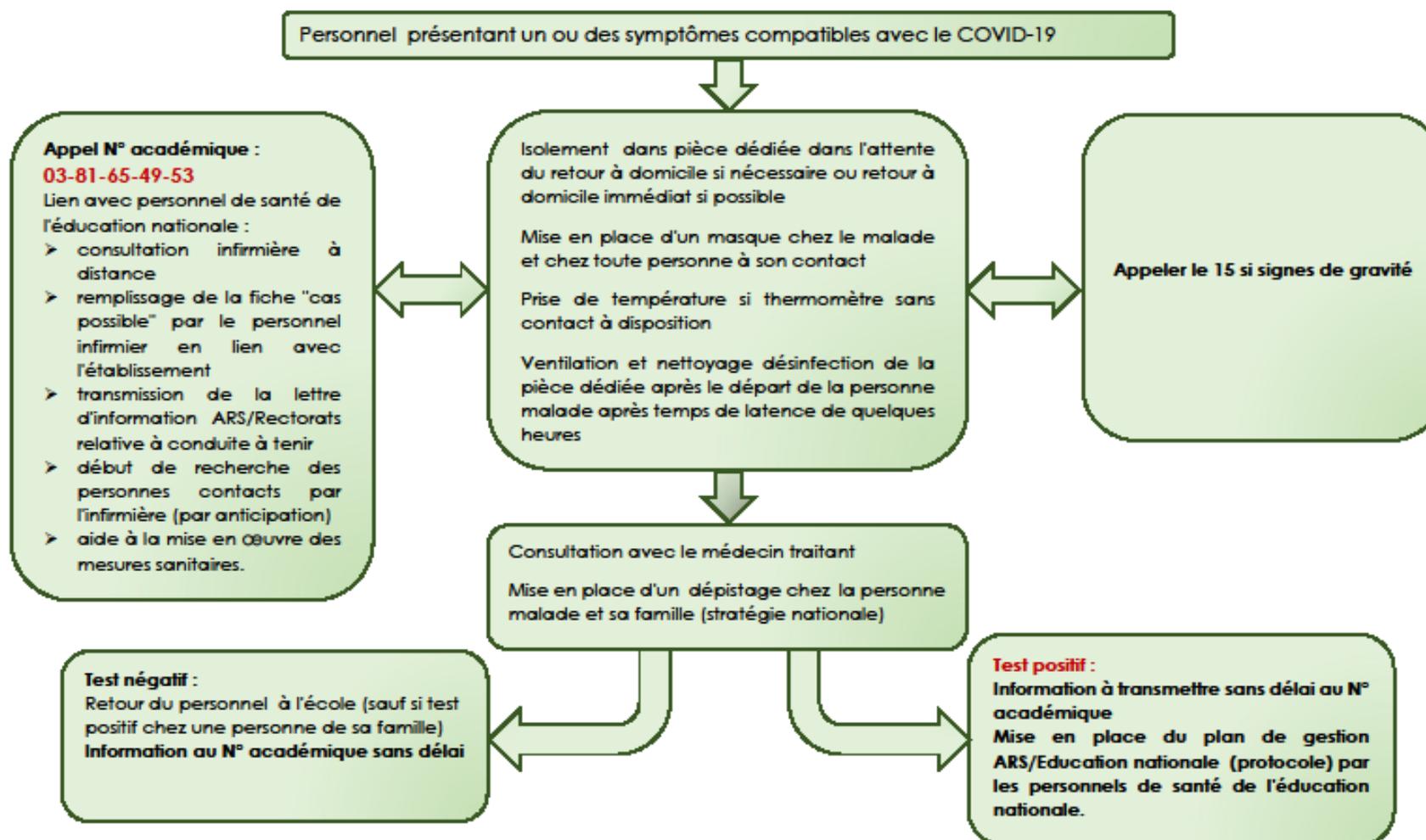
*Aucun personnel infirmier n'est positionné dans votre établissement
(Vacance du poste)*

Appeler la cellule CORONAGIR au n° académique dédié
03.81.65.49.53
pour mobilisation d'un personnel infirmier.

Conformément à la procédure de partenariat ARS/Rectorats relative aux modalités d'analyse et de gestion des élèves symptomatiques dans le cadre de la crise sanitaire à Covid-19 à partir du 11 mai 2020, le professionnel de santé missionné :

- ✓ assurera une consultation infirmière à distance auprès de l'élève concerné ;
- ✓ s'assurera que les parents ont bien été destinataires de la lettre d'information ARS/Rectorats relative à la conduite à tenir ;
- ✓ assurera avec vous une première identification de personnes contacts à risque ;
- ✓ apportera son expertise dans la sécurisation des mesures sanitaires, en lien avec le médecin de l'Education nationale.

Protocole de prise en charge d'un adulte symptomatique présent dans l'école ou l'établissement



Document élaboré le 09-05-2020 par Marie Jeanne CHOULOT et Barbara CONSCIENCE, médecin et infirmière conseillères techniques auprès du Recteur

GESTION DES PERSONNELS SYMPTOMATIQUES EN MILIEU SCOLAIRE
(Présents au sein des établissements ou à domicile)

Situation n°1

*Un personnel infirmier est présent au sein de votre établissement
(Collèges et lycées)*

Le contacter pour prise en charge du personnel malade

Conformément à la procédure de partenariat ARS/Rectorats relative aux modalités d'analyse et de gestion des personnels symptomatiques dans le cadre de la crise sanitaire à Covid-19 à partir du 11 mai 2020, le professionnel de santé :

- ✓ assurera une consultation infirmière auprès du personnel concerné ;
- ✓ appellera la cellule CORONAGIR au N° académique dédié :
03.81.65.49.53.
- ✓ lui transmettra la lettre d'information ARS/Rectorats relative à la conduite à tenir ;
- ✓ assurera avec le personnel concerné une première identification des personnes contacts à risque en lien avec le médecin de l'Education nationale et les autorités sanitaires à l'ARS ;
- ✓ apportera son expertise dans la sécurisation des mesures sanitaires, en lien avec le médecin de l'Education nationale.

Situation n° 2

*Un personnel infirmier est rattaché à votre établissement et joignable à distance par téléphone
(Écoles du secteur de rattachement ou collègue si professionnel affecté sur 2 établissements ou professionnel en télétravail)*

Appeler la cellule CORONAGIR au n° académique dédié
03.81.65.49.53.
qui vous mettra en relation le personnel infirmier disponible

Conformément à la procédure de partenariat ARS/Rectorats relative aux modalités d'analyse et de gestion des personnels symptomatiques dans le cadre de la crise sanitaire à Covid-19 à partir du 11 mai 2020, le professionnel de santé :

- ✓ assurera une consultation infirmière à distance auprès du personnel concerné ;
- ✓ lui transmettra la lettre d'information ARS/Rectorats relative à la conduite à tenir ;
- ✓ assurera avec le personnel concerné une première identification des personnes contacts à risque en lien avec le médecin de l'Education nationale et les autorités sanitaires à l'ARS ;
- ✓ apportera son expertise dans la sécurisation des mesures sanitaires, en lien avec le médecin de l'Education nationale.

Situation n° 3

*Aucun personnel infirmier n'est positionné dans votre établissement
(Vacance du poste)*

Appeler la cellule CORONAGIR au n° académique dédié
03.81.65.49.53.
pour mobilisation d'un personnel infirmier

Conformément à la procédure de partenariat ARS/Rectorat relative aux modalités d'analyse et de gestion des personnels symptomatiques dans le cadre de la crise sanitaire à Covid-19 à partir du 11 mai 2020, le professionnel de santé missionné :

- ✓ assurera une consultation infirmière à distance auprès du personnel concerné ;
- ✓ lui transmettra la lettre d'information ARS/Rectorats relative à la conduite à tenir ;
- ✓ assurera avec le personnel concerné une première identification des personnes contacts à risque en lien avec le médecin de l'Education nationale et les autorités sanitaires à l'ARS ;
- ✓ apportera son expertise dans la sécurisation des mesures sanitaires, en lien avec le médecin de l'Education nationale.